



Décompte de jour de congé en samedi

Par **jarobem**, le **25/09/2014** à **20:16**

J'ai pris congé le jeudi 14 août parce que 15 août c'était jour férié. Sur ma fiche de paie je me suis retrouvé avec le jeudi et samedi en congé payé. En sachant que dans mon contrat de travail je suis embauché de lundi au vendredi 3 heures par jour.
[fluo]**Bonjour, rnLa politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci". rnMerci pour votre attention... rn**[/fluo]

Par **Lag0**, le **26/09/2014** à **07:44**

Bonjour, rnSi vos congés sont décomptés en jours ouvrables (droit à 30 jours de CP par an, 5 semaines de 6 jours, acquisition de 2.5 jours de CP par mois), c'est tout à fait normal. rnOn compte tous les jours ouvrables (donc du lundi au samedi) en commençant au premier jour ouvré qui aurait dû être travaillé et en arrêtant le dernier jour ouvrable avant la reprise. rnDonc ici, vous avez été en congé jeudi, vendredi et samedi. Le vendredi étant férié, il ne vous est pas décompté et cela vous fait donc 2 jours au lieu de 3.